



Communiqué de Presse du 19 février 2017

90e Anniversaire du Prince Philippe

Aujourd'hui 19 février est le 90e anniversaire du Prince Philippe qui nous a quitté il y trois ans maintenant.



Le Prince Antoine IV d'Araucanie et de Patagonie, légitime successeur du Prince Philippe, demande à tous les fidèles de prier pour lui lors de la messe dominicale, comme il le fait lui-même dans son église paroissiale.

Il est d'autant plus important de se souvenir de l'action du Prince Philippe, que les problèmes auxquelles le Peuple Mapuche se voit confronté ne cessent de s'aggraver.

Les violents incendies récents donnent raison au Peuple Mapuche qui s'est élevé depuis toujours contre les monocultures imposées par les grandes entreprises forestières, détruisant ainsi l'harmonieuse coexistence entre le peuple Mapuche et la nature.

Le Prince Antoine IV porte toute son attention pour continuer l'œuvre du Prince Philippe, notamment en ne cessant d'attirer l'attention des instances internationales sur le non-respect par le Chili de l'article 169 de l'Organisation Internationale du Travail concernant les droits des peuples indigènes.

C'est pourquoi, dès la semaine prochaine, une délégation d'Auspice Stella, conduite par Madame Nina Dean et Monsieur Reynaldo Mariqueo, se rendra de nouveau à Genève pour défendre les droits du Peuple Mapuche devant la 34^e Session du Conseil des Droits de l'Homme.



Royaume d'Araucanie et de Patagonie